



Compiègne, mardi 8 mars 2022

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/01186**

---

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Stationnement****CANAL LATERAL A L'OISE - COMMUNE DE THOUROTTE****Simple information ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- à partir du 09/03/2022 à 08:00 au 08/04/2022 à 17:00**

o Canal latéral à l'Oise

entre les pk 30,565 (Pont de Montmacq) et pk 32,914 (Pont de Longueil Annel) -  
Rive gauche**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la présence de barges et de pousseurs en stationnement appartenant à la société BELBEOC'H entre les ponts de Longueil Annel et Montmacq. Ces embarcations navigueront et serviront au chargement et déchargement de plaquettes de bois. Vous êtes priés de bien vouloir naviguer avec prudence.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

**Date limite d'affichage :**

09/04/2022

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

**Signé**

Arnaud DEVEYER